

006-1/4
2500m3

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet E.A.R.L. ANFRAY sur la commune principale de l'AIOT la goderie courson 14380 NOUES DE SIENNE.

La référence de votre dossier est A-3-1QD88L6M et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 05/04/2023 à 14h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **49490735500015**

Organisme : **ACTIS ARCHITECTURE ET BATIMENT**

Nom : **VACHER**

Prénom : **Fabrice**

Fonction : **conseiller**

Personne morale

N° SIRET **42294266400018**

Raison sociale **EARL ANFRAY**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LD LA GODERIE

la goderie

14380 NOUES DE SIENNE

Signataire

Nom : **ANFRAY**

Prénom : **Sylvain**

Qualité : **associé**

Référent

Nom : **ANFRAY**

Prénom : **Sylvain**

Fonction : **agriculteur**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **E.A.R.L. ANFRAY**

Description des activités :

activités boeufs et stockage paille-fourrage, activité vaches laitières déjà déclarée pour 100 v
Courant avril 2023, Tristan, fils de monsieur Sylvain Anfray va s'installer avec passage en G.A.E.C.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

la goderie courson

14380 NOUES DE SIENNE

X : 398955

Y : 6866514

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **14380 LANDELLES ET COUPIGNY**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m

- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 80 u	D	80 boeufs
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2500 m3	DC	paille et foin

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1500**

Milieu naturel (hors forage souterrain) **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1500**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :
fumier de bovins et lisier de bovins

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
014030722	earl anfray	1 2 3 4
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 115		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **16997.5**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **16997.5**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **16997.5**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **4**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

les cadavres d'animaux sont repris par l'Atemax (surface de stockage lavable) les déchets sont repris par le négociant, la ferraille par le ferrailleur, les déchets médicamenteux sont repris par le vétérinaire, la déchetterie est située à Saint-Sever à 7 km

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Une réserve incendie de 120 m3 est prévue.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Un extincteur vérifié est présent, le service incendie est celui de Vire-Normandie à 12 KM

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Organisme

Nom de l'autorisation ou de la déclaration Date de dépôt

en charge
de l'
instruction
préfecture

EARL ANFRAY

05/10/2022

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat earl anfray.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

2000 eral anfray 14.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

500 EARL ANFRAY 14.pdf